

# 11 JUILLET 2021



**200KM**  
OU  
**125KM**

**OUVERT À TOUS**  
**VAE COMPRIS**

## **ISATIS EXPLORE**

**COURSE D'ORIENTATION CYCLISTE CHRONOMÉTRÉE**

**MAIS AUSSI :**

**VILLAGE DÉPART, STANDS PARTENAIRES, REPÂS...**

 [MATERIEL-VELO.COM](http://MATERIEL-VELO.COM)

 **ASTARION**

ISATIS  
ESPACES  
VERTS

 [lelivrescolaire.fr](http://lelivrescolaire.fr)

**deceuninck**



# Isatis Cycling Explore

VELO CLUB DE CORBAS – DIMANCHE 11 Juillet 2021

## Règlement

**Préambule :** *L'Isatis Cycling Explore* est une **épreuve cycliste d'orientation et d'endurance** ce qui signifie que les participants arrivant hors temps ou ayant abandonné ne seront pas classés. L'objectif de cette épreuve est de rejoindre des points de passage. Un classement sera établi pour les personnes ayant respectées le temps imparti et certains points de passage. Les conditions de ce classement sont décrites ci-après. La compétition se déroulera le DIMANCHE 11 Juillet 2021. Cette épreuve est ouverte à tous (licenciés ,non licenciés ,tandem ,triathlètes, VAE, handisport)

**Art 1 – Sécurité :** *L'Isatis Cycling Explore* se déroule sur routes ouvertes, **le respect du code de la route est donc strictement obligatoire**. Tout manquement à celui-ci entraînera une disqualification. Un équipement aux normes et le port du casque sont donc exigés (cf. Art 4 – Equipement).

**Art 2 - Conditions de participation :** Pour participer à *L'Isatis Cycling explore*, un certificat médical de moins d'un an ou une licence de la saison 2020/2021 en cours est exigé. Les participants déclarent qu'ils sont en bonne forme physique pour pouvoir affronter une épreuve avec ces caractéristiques et se trouver en parfaite condition physique. **L'âge minimum pour participer à cette épreuve est fixé à 18 ans**. Tous les participants sont tenus de lire, comprendre et respecter les « règles et réglementations » officielles qui sont exposées ci-dessous.

**Art 3 - Déroulement de l'épreuve :** L'épreuve se déroule sur une journée. Le départ et l'arrivée se dérouleront dans le PARC DE LOISIR DE CORBAS 69960 .Nous vous invitons à prendre connaissance sur notre site [www.veloclubcorbas.com](http://www.veloclubcorbas.com) des diverses restrictions imputables à ce parc de loisir .

2 parcours sont proposés soit le 125 Km et le 200 Km .**Les concurrents équipés de VAE (vélo à assistance électrique) ne pourront s'inscrire que sur le parcours 125 km** .Toute aide externe (mécanique ou personnelle) en dehors des points réservés à cette fin est interdite. L'évènement est une épreuve de type raid, avec classement individuel par temps. L'organisation remettra à chaque concurrent un road book avec les différents points de passage. De même, chaque concurrent recevra un plan de situation général, l'indication des zones de départ et d'arrivée, la situation des points de ravitaillement, etc. **Les participants doivent obligatoirement passer par les contrôles de passage implantés PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DETAILLE DANS LE ROAD BOOK** . L'absence de passage par un contrôle quelconque entraînera une sanction en temps. Les éventuelles zones neutralisées et de liaison seront parcourues à vélo et suivant le parcours marqué par l'Organisation. Le parcours est ouvert au trafic, aussi perdu que puisse nous sembler le lieu où nous pédalons les concurrents

doivent respecter le code de la route. C'est pourquoi nous limiterons les risques en circulant avec précaution à tout moment et en respectant les règles de circulation dans les zones où il faut redoubler d'attention, comme les noyaux de population. Tout manquement à ces règles pourra entraîner une expulsion immédiate.

**Art. 4- Équipement :**

L'Organisation remettra à chaque inscrit le samedi 10 juillet 2021:

- un dossard ou plaque de cadre
- une carte magnétique permettant de valider les chronos
- un roadbook
- un tee shirt

**Ce matériel doit obligatoirement être récupéré le samedi 10 juillet et ne sera pas distribué le lendemain. Aucune dérogation ne sera possible .**

Le port du casque rigide de sécurité homologué est obligatoire pendant toute l'épreuve. L'utilisation de gant de protection est elle aussi vivement conseillée. Le type de vélo est quant à lui totalement libre tant que le vélo est conforme aux exigences légales pour pouvoir rouler sur la voie publique.

Le dossard ou plaque de cadre devront rester visibles tout au long de l'épreuve.

L'emploi d'un système de positionnement G.P.S n'est pas obligatoire mais vivement conseillé.

**Le matériel remis par l'organisation (dossard ,plaque de cadre, carte magnétique ) doit-être obligatoirement restitué à l'organisation .Une caution de 30€ sera demandée .**

**Art 5 - Responsabilité :** Les organisateurs, les partenaires, les bénévoles et le personnel de *Isatis Cycling Explore* ne sauraient être tenus responsables de toute lésion ou dommage pouvant survenir au cours de l'événement, ou des annulations, retards ou modifications de l'itinéraire dus à des événements naturels ou environnementaux. Avant le départ de l'épreuve, chaque participant signera, sur le bulletin d'inscription , une déclaration selon laquelle il sera pleinement responsable en cas de lésion, dommage, perte ou vol le touchant lui-même ou son équipement .Chaque concurrent validera sur le bulletin d'inscription le fait qu'il dispose d'une assurance responsabilité civile valide à la date de l'épreuve .

**Art 6 - Ravitaillement :** L'Organisation a prévu de ravitailler en eau tous les participants au départ et au(x) point(s) de ravitaillement. Ces points de ravitaillement et leur situation kilométrique seront présentés dans le roadbook. Si un concurrent se débarrasse de ces objets de façon incorrecte, une fois qu'il aura été identifié par l'organisation par son n° de dossard, l'organisation se réserve le droit de le sanctionner en allant jusqu'à l'exclusion complète de l'épreuve. De la même manière si un concurrent reçoit une quelconque aide extérieur, une sanction pourra être prononcée : **l'assistance extérieur et les voitures suiveuses sont interdites** hors voitures et motos appartenant à l'organisateur et parfaitement déclarées en amont de l'épreuve.



**Art. 7– Arrivée et classement** : Un classement sera établi pour les personnes ayant respectées le temps imparti et certains points de passage. Pour être classé le coureur devra passer la ligne d'arrivée avant la limite horaire prévue dans le roadbook.

**Art. 8– Exclusion de l'épreuve** : Dès l'instant où un concurrent décide de se retirer, il est tenu d'en informer immédiatement une des personnes suivantes :

- Un commissaire.
- Un des points de ravitaillement.
- L'Organisation en nous appelant au numéro d'urgence indiqué dans le roadbook.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure de l'épreuve tout participant qui ne respecterait pas le présent règlement.

Les décisions des commissaires envers les concurrents sont unilatérales et sans recours .

**Art. 10– Validation des passages :**

La validation des points de passage se fait par l'intermédiaire d'un bénévole présent sur place. Aux points de ravitaillement , le concurrent doit passer sa carte magnétique pour valider le checkpoint.

Si la carte est défectueuse lors du passage ,le bénévole présent sur place notera le temps de passage avec le dossard et le transmettra aux commissaires chargés des classements .

Pour chaque checkpoint le concurrent sera responsable de faire valider son passage et de présenter son dossard ou sa carte ainsi que de s'assurer de la bonne validation du checkpoint.

**Art. 11– Dispositions techniques** : **L'échange de matériel (roues ou vélo) entre concurrents pendant l'épreuve est autorisé. Toute assistance extérieure, matérielle ou technique, pendant le déroulement de l'épreuve est strictement interdite.** Si un concurrent reçoit une assistance extérieure, il subira une pénalité de temps au classement général ou une disqualification. Le passage par le contrôle de départ et les différents points de contrôle relève de la responsabilité du concurrent. Le recours à toute méthode déloyale pour gagner du temps sur les autres concurrents est interdit. Le ravitaillement n'est autorisé qu'aux points signalisés et réservés à cet effet. Seuls les véhicules dûment autorisés par l'organisation pourront suivre l'épreuve. Le logos des partenaires de la compétition pouvant apparaître sur les dossards ou d'autres éléments prévus par l'Organisation ne devront pas être masqués. Toutefois, chaque concurrent est autorisé à revêtir des tenues sponsorisées et pourra afficher les logos de ses sponsors personnels, à condition qu'ils ne masquent pas ceux prévus par l'Organisation.

En cas de force majeure (ex :incident mécanique grave qui empêche la poursuite de l'épreuve )le concurrent pourra faire appel à l'organisation (N°de téléphone sur ROAD BOOK ) pour un rapatriement sur le PARC DE LOISIR DE CORBAS



**Art 12 - Contrôle et départ** : Tous les coureurs doivent obligatoirement passer sur la ligne de départ. Les départs sont libres et dans les créneaux de 7h00 à 9h pour le 125KM et de 7H à 8H30 pour le 200 KM . Aucun départ ne sera validé au-delà de ces créneaux horaires . Le départ en groupe n'est pas autorisé. Le concurrent devra se présenter au commissaire départ ,pour le déclenchement du chronométrage. Le concurrent partira avec un dossard. Ce dernier devra être visible pour l'ensemble des membres de l'organisation. A défaut le concurrent se verra déclassé.

**Art.13 – Tarification :**

Les inscriptions et les paiements se feront exclusivement sur internet via HelloAsso .

L'ouverture des inscriptions se fera le 20 Mars 2021.

Les inscriptions seront limitées à 200 dossards au total. Il sera possible de s'inscrire jusqu'au 8 juillet 2021. Suivant les tarifications suivantes :

	125km	200km
Avant le 23 Mai 2021	14€	18€
Entre le 23 Mai et le 2 Juillet 2021	18€	23€
Après le 2 Juillet 2021	20€	25€

Un tee shirt de l'épreuve sera remis à chaque participant .

**Art.14 –Lots :**

Les partenaires du club remettront des lots aux divers concurrents désignés par l'organisateur

**Art.15 – Barrières horaires :**

Checkpoint	120km	200km
0 Départ	9h	8h30
1	10h	9h30
2	11h15	10h30
3		11h30
4		12h45
5		14h
6		15h
7	12h45	15h50
8	14h	17h
9	15h	17h55
10 Arrivée	16h	19h

**Art 16 -Hébergement** :Pour ceux qui souhaitent obtenir un hébergement (hôtel) pour la nuit du samedi 11 juillet au soir ,le club dressera une liste de partenaires situés autour de la zone de CORBAS avec des tarifs préférentiels pour les concurrents .Il y a aura lieu de consulter notre site internet pour disposer des informations nécessaires .

